HPCi | hygiène, prévention et contrôle de l'infection

Entérobactéries non - E. coli productrices de béta-lactamases à spectre élargi (ESBL non E.coli)

Mise à jour
21/10/2026

Autres dénominations
BLSE Non E.Coli
ESBL Non E.Coli

Informations relatives à
Hôpitaux FHV, Cliniques, CTR / Toutes spécialités

Epidémiologie

Agent infectieux

Entérobactéries autres que *E. coli* (*Klebsiella pneumoniae, E. cloacae*...) productrices de béta-lactamases à spectre étendu (ESBL ou BLSE)

Réservoir

Homme, animaux

Mode de transmission

Par contact direct entre patients

- Par l'intermédiaire du personnel (mains)
- Par contact indirect avec des objets contaminés (dispositifs médicaux et environnement direct du patient)

Période d'incubation

- Variable, dépend de la bactérie incriminée

Durée d'infectiosité

- Aussi longtemps qu'une personne est infectée ou colonisée (portage intestinal de quelques mois à plusieurs années)

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

- **Remarque** : l'application des Précautions Standard est suffisante pour les *Escherichia coli* ESBL. Contrairement à d'autres entérobactéries comme *Klebsiella pneumoniae, E. coli* ESBL est rarement responsable d'épidémies nosocomiales. La majorité des cas sont acquis en communauté avec une prévalence de portage asymptomatique dans la population générale de l'ordre de 15%.

SA

- Mesures Additionnelles Contact / Mesures Additionnelles Gouttelettes si symptômes respiratoires (toux, expectorations)

CTR

- Précautions Standard
- Mesures Additionnelles Contact en cas d'infection à ESBL, plaie avec ESBL non contenue ou incontinences non contenues

- Mesures Additionnelles Gouttelettes si symptômes respiratoires (toux, expectorations)

Placement

- Chambre individuelle avec sanitaire dédié
- Cohortage possible (regroupement de plusieurs patients avec le même germe/même type de résistance)
- Isolement géographique en chambre à 2 lits possible

Durée des mesures

- Pendant toute la durée du portage d'ESBL non *E.coli*(selon indication du service HPCI)

Signalétique

- Affiche sur la porte à l’extérieur de la chambre (entrée) et intérieur (sortie)
- Surblouses / masques de soins devant la chambre ou dans le SAS
- Aux soins intensifs/continus, si pas de box disponible, délimiter le périmètre d’isolement géographique
- Avant intervention chirurgicale : communiquer au bloc opératoire les Mesures Additionnelles

Suivi microbiologique

- **Si le dernier prélèvement positif > 30 jours**, faire un frottis rectal

- Si le 1er prélèvement de suivi est négatif (en l'absence d'une antibiothérapie efficace contre le germe producteur d'ESBL), faire un 2ème prélèvement de suivi
- Frottis avec matière fécale visible
- **Si le dernier prélèvement positif < 30 jours**, aucun dépistage n'est requis
- **L'alerte peut être inactivée** si les 2 prélèvements sont négatifs selon le protocole ci-dessus
- Les Précautions Standard sont alors suffisantes
- En cas de réhospitalisation du patient, faire une série de prélèvement (si dernier > 1 mois)
- Maintenir ce suivi durant 2 ans après le dernier frottis positif

---

Soins de base

- En cas de douche commune, le patient en Mesures Additionnelles passe en dernier

---

Matériel de soins

- Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles
- Privilégier le matériel à usage unique (UU)
- Ne pas stocker du matériel à usage unique en chambre, sauf si nécessaire et max pour 24h

---

Transport

- Si Mesures Additionnelles Gouttelettes : masque de soins pour le patient et le transporteur

- Toilette corporelle du jour, chemise d'hôpital propre, protection changée si incontinence, pansements hermétiques et non souillés, désinfection des mains
- Désinfection du pourtour du lit et des accessoires avant de sortir de la chambre
- Avertir le service de destination et le transporteur pour qu'il prenne les mesures adéquates
- Limiter les déplacements aux besoins essentiels

Circulation

SA

- En principe pas de sortie de la chambre
- Si sortie jugée nécessaire par le médecin en charge et en accord avec le service HPCI (pour rééducation, long séjour, etc) :
  - Toilette corporelle du jour réalisée, chemise d'hôpital propre, protection changée si incontinence, pansements hermétiques et non souillés, désinfection des mains
  - Fauteuil du patient ou autre dispositif désinfectés avant la sortie de la chambre et de débuter une activité
  - Surblouse et gants pas nécessaire pour le patient
  - Surblouse indiquée pour le soignant seulement si contact direct avec le patient
  - Si Mesures Additionnelles Gouttelettes : masque de soins pour le patient et le soignant

CTR

- Le patient peut circuler librement en absence d'infection à ESBL, plaie avec ESBL non contenue ou incontinence non contenue
  - Vêtements propres (non souillés)
  - Désinfection des mains
- En cas de Mesures Additionnelles Gouttelettes, sortie accompagnée uniquement, masque de soins pour le patient et le soignant

---

Visiteurs

- Ne pas s'asseoir sur le lit
- Désinfection des mains en entrant et en sortant de la chambre
- Surblouse si participation aux soins
- En cas de Mesures Additionnelles Gouttelettes : masque de soins

Transfert/sortie

- Avertir le service/l'établissement de soins de destination

Mesures en cas d'épidémie

- Cohortage possible lors d'épidémie
- Se référer aux recommandations de l'unité HPCi

Prise en charge des personnes contacts

Mesures

- Pas d'enquête d'entourage, sauf en cas de 2 cas positifs durant la même semaine avec la même bactérie concernée, sur avis de l'unité HPCi Vaud

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

- Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec le produit hydroalcoolique

Gants

- Non indiqué en systématique
- A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection

- Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat,
- Pas nécessaire si simple passage dans la chambre

Masque de soins

- Non indiqué en systématique,
- Sauf si Mesures Additionnelles Gouttelettes ou selon les indications des Précautions Standard (risque de projection de liquides biologiques ou lors de symptômes respiratoires)

Lunettes de protection

- Non indiqué en systématique
- A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de projections de liquides biologiques)

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins

- Utiliser le détergent/désinfectant usuel
- Dispositifs médicaux à usage multiple: nettoyer et désinfecter après chaque utilisation et en fonction du niveau de risque

- **Au départ du patient** : désinfecter tout le matériel à usage multiple présent en chambre
- Eliminer le matériel non désinfectable (boite de gants, masques, lingettes etc) présent dans la zone patient (< 2m)
- Conserver le matériel non désinfectable (boites de gants, masques, lingettes, etc) présent hors de la zone patient (> 2 m) sauf si souillures visibles

Lit et literie

- Se désinfecter les mains avant toute manipulation du linge propre
- Utiliser les sacs à linge usuels
- Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité

- **A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du patient**, désinfecter le lit et changer la literie

Environnement

- Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
- Entretien de l'environnement direct du patient 1x/j
- Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement

- **A la levée des mesures ou au départ du patient :**
- Désinfection de l'environnement direct du patient (table de nuit, armoire, etc)
- Nettoyage et désinfection de la chambre
- Les rideaux ou parois de séparation sont changés ou désinfectés

---

Déchets

- Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au service HPCI

- Oui

Déclaration au médecin cantonal

- En cas de flambée de cas : utiliser le formulaire : **flambée exceptionnelle en milieu hospitalier** - Site OFSP

A envoyer dans un délai de 24h au médecin cantonal